



## Communiqué de presse du 28 novembre 2014

Le Système d'interprétation simultanée des débats de l'Assemblée nationale sera inauguré ce mardi 02 décembre 2014 à 10 heures dans le Hall de l'Institution parlementaire.

Cette cérémonie qui entre dans le cadre de la politique de modernisation de l'Assemblée et de la promotion des langues nationales, sera présidée par son Excellence Monsieur Président Moustapha Niasse, en présence de l'Ambassadeur délégué Représentant de l'Union Européenne, du Ministre chargé des Relations avec les Institutions, des membres du Bureau, des Présidents de Commissions et des Députés.

Le Système d'interprétation simultanée de l'Assemblée nationale est équipé de huit cabines et d'une plateforme numérique de dernière génération. Il permettra à la majorité des députés de s'exprimer dans leur langue maternelle, de suivre et de participer aux débats en séances plénières.

Dans un premier temps, les six langues nationales suivantes : Pulaar, Sereer, Wolof, Joola, Mandinka, Soninke seront utilisées en interprétariat direct, et, en plus, le Français, grâce à 21 interprètes.

Ces interprètes sont de jeunes sénégalaises et de jeunes sénégalais, sélectionnés sur la base de leurs diplômes universitaires, et ont été sélectionnés puis, après une formation de plusieurs mois, recrutés par l'Institution parlementaire.

Cette formation leur a été dispensée par une Equipe de Techniciens spécialisés, sous la conduite de M. El Hadj Malick Sy, Interprète de Conférences, Expert technique du projet.

Ce Système d'interprétation simultanée, en gestation depuis plusieurs législatures, a été réalisé grâce à un cofinancement Union européenne – Etat du Sénégal.

Il place aujourd'hui le Sénégal en modèle et en pionnier dans ce domaine.

Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République, s'était investi dans ce processus, lorsqu'il exerçait la fonction de Président de l'Assemblée nationale et n'a cessé, depuis que ce projet a été repris, d'apporter son appui jusqu'à sa finalisation.

Cette expérience d'interprétation simultanée, dans les langues nationales, des débats, constitue une étape significative dans la promotion et dans l'utilisation effective et constante des langues nationales pour le développement du pays aussi bien dans l'enseignement des disciplines littéraires, scientifiques et techniques que dans la vie professionnelle.

Fait à Dakar, le 28 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014